



FORMATION
CERTIFIANTE

Devenir délégué à la protection des données (DPO) en TPE/PME

LES MÉTIERS

Si la majorité des TPE/PME n'est pas formellement dans l'obligation de désigner un DPO, être en conformité avec le RGPD est obligatoire.

Pour piloter la gouvernance des données personnelles, une entreprise a besoin d'un véritable « chef d'orchestre » qui exercera une mission d'information, de conseil et de contrôle en interne et de mise en conformité au règlement européen : responsable qualité, responsable marketing, juriste, dirigeant, manager.

LA CERTIFICATION

En développant de nouvelles compétences en lien avec la sécurisation juridique de la gestion des données, le certifié devient référent en matière de RGPD au sein de toutes structures publiques ou privées.

Cette certification est enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences, sous l'identifiant [RS4349](#), code NSF 326p, code CPF 236328.

Le certificat de compétences est délivré par CCI France.

VOTRE FORMATION



DURÉE : 4 JOURS
28 heures



PROCHAINE SESSION :

Les 2, 3, 8 et 9 juin 2020



LIEU : En distanciel



PRIX : 1 495 €
net de taxes

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation « Mettre en œuvre le RGPD en TPE/PME » ou toute autre formation sur le RGPD

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques suivis d'applications

MODALITES

Formation 100 % à distance

De 4 à 12 participants

9h - 17h30

Financement éligible au FNE Formation pour tout salarié d'entreprise en activité partielle



VOTRE CONTACT :



Andrea FALOURD
Conseillère en formation
06 74 51 44 97
afalourd@itescia.fr

ITESCIA - Campus de Pontoise
8 rue Pierre de Coubertin
95300 PONTOISE

www.itescia.fr



VOTRE PROGRAMME

Préparation de la mise en conformité en mettant en place une gouvernance et en respectant une méthodologie et un environnement réglementaire

- Identifier les missions du DPO en intégrant les bases juridiques d'un traitement en conformité.
- Elaborer le plan d'actions, le planning et les outils de la conformité dans le respect réglementaire.
- Déterminer un plan de communication périodique des collaborateurs à titre préventif ou sur incident à titre curatif, pour une meilleure anticipation ou gestion des points de non-conformité.
- Organiser les process internes en rédigeant les procédures (nouveau traitement, exercice des droits, notification de faille de sécurité, purge, portabilité, audit, violation de données, réclamations...) et définissant la documentation nécessaire pour une communication optimisée à l'égard des parties prenantes.

Cartographie des traitements de données actuels

- Recenser les traitements de données de l'organisme et les inscrire au registre des traitements.
- Identifier tous les traitements sous-traités et les cas de coresponsabilités des responsables de traitements.
- Prioriser la conformité des traitements les plus à risque.
- Conseiller le responsable de traitement pour la réalisation d'éventuelles études d'impact, dont l'étude d'impact sur la vie privée, en identifiant les éléments pouvant la déclencher.

Mise en conformité de l'organisme, en la documentant et en la maintenant en règle

- Mettre les traitements en conformité (finalités, licéité, durée de conservation, sécurité et information des personnes concernées...) en mettant à jour le registre.
- Revoir les contrats avec les sous-traitants en rédigeant, le cas échéant, les avenants en respectant la législation en vigueur.
- Mettre en œuvre les pédagogies correctives et des contrôles de sécurité.
- Auditer périodiquement les traitements et mettre à jour le registre.
- Assurer la traçabilité des activités du DPO, à l'aide d'outils de suivi et de bilan annuel.

Réalisation d'actions de communication auprès des parties prenantes

- Réaliser une information au public en respectant les mentions légales et en mettant en place, le cas échéant, l'affichage adéquat.
- Communiquer de façon régulière sur le RGPD auprès des membres de l'entité.
- Gérer la relation avec les autorités de contrôle, en répondant à leurs sollicitations et en facilitant leur action. Pour l'entreprise, la certification permet de sécuriser la gestion des données d'un point de vue juridique et de se prémunir de sanctions financières.

Rejoignez nos réseaux sociaux



Membre de
**UNIVERSITÉ
PARIS-SEINE**



une école de la
CCI PARIS ILE-DE-FRANCE



Avec le soutien de
île de France

